

Berne, le 23 mars 2021

Appel de l'Association suisse de politique étrangère au Conseil fédéral :

Finaliser sans délai les négociations de l'accord institutionnel et laisser au peuple décider démocratiquement de l'issue des négociations

L'Association suisse de politique étrangère demande au Conseil fédéral de prendre ses responsabilités en matière de politique européenne de la Suisse, d'être proactif pour faire avancer les clarifications des points encore ouverts de l'accord, et de faire preuve de leadership en se montrant uni et déterminé. Les relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne doivent reposer rapidement sur une base juridique solide et durable.

Les tergiversations, ou en tout cas l'absence de prise de décision du Conseil fédéral en ce qui concerne l'accord institutionnel, durent depuis maintenant plus de deux ans, et mettent en danger le futur des relations bilatérales. C'est toute la création de richesses obtenue grâce au marché intérieur de l'UE qui est compromise. L'accord institutionnel tel qu'il a été présenté est un bon accord, qui satisfait les velléités de la Suisse en matière de politique économique et de souveraineté – ce notamment grâce à un droit de codécision nouvellement acquis. Un "abandon de l'exercice" des négociations de la part du Conseil fédéral serait la pire chose qui puisse arriver à la politique étrangère helvétique, car la Suisse deviendrait un partenaire imprévisible et perdrait sa crédibilité et sa fiabilité à l'échelle internationale.

L'Association suisse de politique étrangère (SGA|ASPE) attend du Conseil fédéral qu'il clarifie rapidement les points encore ouverts, qu'il conclue rapidement l'accord, qu'il engage le processus de ratification et qu'il transmette l'objet aux Chambres fédérales. En parallèle des clarifications en cours avec la Commission européenne, le message concernant l'accord doit être élaboré. Selon l'art. 141 al. 1^{er} litt. d ch. 3 de la Constitution fédérale (référendum facultatif), la population suisse détient le droit démocratique de se prononcer sur cet accord important de politique européenne. Il serait indigne pour la démocratie suisse si la prépondérance excessive de l'exécutif – acquise à la suite de la pandémie de coronavirus – était maintenue sur le dossier le plus important de la décennie. Le processus de ratification ne doit pas être ralenti dès

l'étape de son passage au Conseil fédéral. Ce sont les électeurs suisses qui doivent avoir le dernier mot en ce qui concerne la mise en œuvre de la future voie bilatérale.

Du point de vue de la SGA|ASPE, le Conseil fédéral se berce d'illusions s'il part du principe que nos intérêts économiques, et donc des dizaines de milliers d'entreprises et des centaines de milliers de places de travail pour l'éducation, la recherche, l'innovation et la culture, peuvent être sauvegardées durablement par un *status quo* de nos relations bilatérales. Des accords tels que l'ARM doivent être mis à jour, et d'autres objets de coopération tels qu'Horizon Europe ou Erasmus+ doivent être renégociés ou signés – sans parler des nouveaux accords à conclure, notamment dans le domaine du marché de l'énergie.

Ce n'est pas seulement le Département fédéral des affaires étrangères, en charge de la négociation, qui a le devoir et la responsabilité de ce dossier, mais également le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche dirigé par le Président de la Confédération Guy Parmelin.

Nous engageons le Conseil fédéral dans son ensemble à ne plus mettre les calculs partisans au-dessus des intérêts du pays, mais de fixer le cap de la politique européenne pour l'avenir.

Pour de plus amples informations :

Christa Markwalder, Présidente de l'ASPE, 079 222 52 80

Peter Schiesser, vice-Président, 079 466 95 11

Laurent Wehrli, vice-Président, 079 221 80 62

Dr. Rudolf Wyder, vice-Président, 079 643 23 76